

29 mai 2009 -12:28

Appartient à [Conseil des ministres du 29 mai 2009](#)

Cercles de développement

Extension des cercles de développement au personnel civil de la Défense

Extension des cercles de développement au personnel civil de la Défense

Sur proposition de M. Steven Vanackere, ministre de la Fonction publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal (*) qui étend au personnel civil de la Défense, le régime d'évaluation en vigueur au sein des services publics fédéraux, appelé *cercles de développement*. Le ministre de la Défense a en effet souhaité étendre ce régime d'évaluation au personnel de son département. Le projet d'arrêté royal concrétise cette demande.

Les membres du personnel civil du département d'état-major renseignement et sécurité sont toutefois exclus des cercles de développement car leur statut prévoit déjà un régime d'évaluation analogue.

Le projet est soumis à la négociation au sein du Comité des services publics fédéraux, communautaires et régionaux. Il sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

(*) portant modification de l'arrêté royal du 2 août 2002 instituant un cycle d'évaluation dans les services publics fédéraux.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe